

ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SICAV

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **07 mai 2024** et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM-représenté par M. Abderrazak GABSI.

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF	Portefeuille-titres :	4	172 887 023	170 187 173
	- Obligations		130 343 569	128 216 685
	- BTA		34 443 205	34 222 975
	- Titres OPCVM		8 100 249	7 747 513
	Placements monétaires et disponibilités :	5	69 324 226	53 318 545
	- Placements monétaires		2 951 896	15 781 548
	- Placements à terme		66 323	37 405
			822	656
	- Disponibilités		48 508	131 341
	Créances d'exploitation :	7	229 254	238 882
	- Intérêts à recevoir		229 254	237 620
	- Autres créances d'exploitation		-	1 262
	TOTAL ACTIF		242 440 503	223 744 600
PASSIF	Opérateurs créditeurs	8	470 852	472 535
	Autres créditeurs divers	9	198 506	204 908
	Total Passif		669 358	677 443
ACTIF NET	Capital	10	226 744 026	210 826 015
	Sommes distribuables :		15 027 119	12 241 142
	- Sommes distribuables de l'exercice	11	15 026 143	12 239 435
	- Report à nouveau		976	1 707
	Actif Net		241 771 145	223 067 157
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		242 440 503	223 744 600

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus du portefeuille-titres :	12	11 261 190	11 217 269
- Revenus des obligations		9 264 214	8 337 041
- Revenus des BTA		1 826 206	2 651 500
- Revenus de titres OPCVM		170 770	228 728
Revenus des placements monétaires	13	255 788	1 029 025
Revenus des placements à terme	14	6 676 586	5 482 200
Total des revenus des placements		18 193 564	17 728 494
Charges de gestion des placements	15	(1 943 689)	(2 127 023)
Revenus nets des placements		16 249 875	15 601 471
Autres charges d'exploitation	16	(399 917)	(422 394)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		15 849 958	15 179 077
Régularisation du résultat d'exploitatio		(823 815)	(2 939 642)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		15 026 143	12 239 435
Régularisation du résultat d'exploitatio (annulation)		823 815	2 939 642
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		588 964	-433 925
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		(40 000)	875 625
Frais de négociation de titres		-	(4)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		16 398 922	15 620 773

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET(Montants
exprimés en
dinars)Exercice clos le
31 décembre
2023Exercice clos le
31
décembre 2022

VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	15 849 958	15 179 077
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	588 964	(433 925)
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(40 000)	875 625
	Frais de négociation de titres	-	(4)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	(11 486 163)	(12 051 542)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :		
	• Capital au nominal	251 557 500	230 085 600
	- Régularisation des sommes non distribuables	3 553 508	2 758 333
	- Régularisation des sommes distribuables	11 907 818	9 890 759
	Rachats :		
	• Capital au nominal	(236 367 800)	(307 593 400)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(3 374 161)	(3 702 086)
	- Régularisation des sommes distribuables	(13 485 636)	(16 117 645)
	VARIATION DE L'ACTIF NET	18 703 988	(81 109 208)
ACTIF NET	En début de l'exercice	223 067 157	304 176 365
	En fin de l'exercice	241 771 145	223 067 157
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	2 081 307	2 856 385
	En fin de l'exercice	2 233 204	2 081 307
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	107,176	106,489
	En fin de l'exercice	108,262	107,176
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	6,50%	5,69%

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023**

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Placement Obligataire SICAV (POS) est une société d'investissement à capital variable, de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole (BNA) et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier (CMF) en date du 17 décembre 1996.

La Société POS a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la Société POS est assurée par l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

La BNA a été désignée dépositaire des titres et fonds de Placement Obligataire SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la Société POS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995, dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

NOTE N°3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'État (BTA, BTZc, etc.) et de titres d'OPCVM.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour le montant net de retenue à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'État, ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenue à la source.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2) Évaluation, en date d'arrêté, des placements :

a) Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la Société POS arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 décembre 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

Signalons, enfin, que le portefeuille-titres de la Société POS ne comporte pas, au 31 décembre 2023, de BTA « Juillet 2032 » ni de Bons du Trésor Assimilables émis à compter du 1^{er} janvier 2018.

b) Évaluation, en date d'arrêté, des autres placements

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3) Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 172 887 023 DT au 31 décembre 2023, contre 170 187 173 DT au 31 décembre 2022, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :			64 720 829	(76 581)	2 711 564	-	67 355 812	27,86%	27,78%
TN0003400330	AB 2008/20A	30 000	750 000	-	25 824	-	775 824	0,32%	0,32%
TN0003400355	AB 2009/15A	60 000	397 200	-	7 104	-	404 304	0,17%	0,17%
TN0003400405	AB 2010	30 000	398 777	-	9 432	-	408 209	0,17%	0,17%
TN0003400660	AB SUB 9.2% CAT B 2020-03	70 000	4 200 000	-	273 560	-	4 473 560	1,85%	1,85%
TN0003400686	AB SUB TMM+2.7% CAT A 2021-01	20 000	2 000 000	-	114 416	-	2 114 416	0,87%	0,87%
TN0003400694	AB SUB TMM+2.8% CAT B 2021-01	10 000	800 000	-	46 200	-	846 200	0,35%	0,35%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK 2023-2 5ANS CAT A	10 000	1 000 000	-	13 672	-	1 013 672	0,42%	0,42%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	1 800 000	-	86 440	-	1 886 440	0,78%	0,78%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 5ANS 10.9% CAT A	17 340	1 734 000	-	31 226	-	1 765 226	0,73%	0,73%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	30 000	3 000 000	-	55 032	-	3 055 032	1,26%	1,26%
TN0004700746	ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	1 200 000	-	63 600	-	1 263 600	0,52%	0,52%
TN0004700712	ATL 2017 SUB 7A 7.9%	20 000	400 000	-	5 312	-	405 312	0,17%	0,17%
TN0004700704	ATL 2017-1 7A 7.8%	50 000	1 000 000	-	49 800	-	1 049 800	0,43%	0,43%
TN0004700811	ATL 2020-1 5A 10.3%	40 000	1 600 000	-	27 744	-	1 627 744	0,67%	0,67%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 5A 9.6%	15 000	1 200 000	-	89 136	-	1 289 136	0,53%	0,53%

TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30%	20 000	2 000 000	-	34 224	-	2 034 224	0,84%	0,84%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 5A CAT A 10.5%	32 000	3 200 000	-	229 043	-	3 429 043	1,42%	1,41%
TN0006610554	ATT LEAS2020-1 SUB CA 10,25%	25 000	1 000 000	-	7 840	-	1 007 840	0,42%	0,42%
TN0001900836	BH 2009	25 895	196 802	-	41	-	196 843	0,08%	0,08%
TN0PID0RGAE6	BH SUB2021-2 CAT C 7ANS 9.1%	30 000	3 000 000	-	44 160	-	3 044 160	1,26%	1,26%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB CAT D 9.2% 2022-1	30 000	3 000 000	-	127 896	-	3 127 896	1,29%	1,29%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUB CAT D TMM+3% 2022-1	30 000	3 000 000	-	152 088	-	3 152 088	1,30%	1,30%
TN0003100674	BNA SUB 2009	50 000	331 000	-	10 520	-	341 520	0,14%	0,14%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 CAT B 8.5%	100 000	4 000 000	-	107 040	-	4 107 040	1,70%	1,69%
TN0001300607	BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	350 000	-	4 744	-	354 744	0,15%	0,15%
TN0001300623	BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 125 000	-	50 240	-	1 175 240	0,49%	0,48%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	15 000	1 300 503	(53 483)	107 676	-	1 354 696	0,56%	0,56%
TN0004620134	BTK 2009	10 703	142 268	-	8 417	-	150 685	0,06%	0,06%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023 -1 10.55% 5 ANS	5 000	500 000	-	23 060	-	523 060	0,22%	0,22%
TN0007310360	HL2017-1 CAT B 7.85%	20 000	400 000	-	22 368	-	422 368	0,17%	0,17%
TN0007310410	HL2017-2 CAT B 7.85%	20 000	400 000	-	12 016	-	412 016	0,17%	0,17%
TN0007310444	HL2017-3 CAT B 8.25%	20 000	800 000	-	49 184	-	849 184	0,35%	0,35%
TN0007310543	HL2020-2 CAT B 5ANS 10.6%	10 000	400 000	-	4 544	-	404 544	0,17%	0,17%
TN0006720130	MODERNLEASING SUB 2018-1	20 000	800 000	-	35 488	-	835 488	0,35%	0,34%
TNL6ZZLXMEP5	STB SUB 2021 CAT D 9.35%	50 000	5 000 000	-	343 280	-	5 343 280	2,21%	2,20%
TN0002600997	STB2008-16A/1	12 500	78 125	-	3 720	-	81 845	0,03%	0,03%
TN0002601003	STB2008-20A/1	40 000	1 000 000	-	48 928	-	1 048 928	0,43%	0,43%
TN0002601011	STB2008-25A/1	70 000	2 800 000	-	140 504	-	2 940 504	1,22%	1,21%

TN0002601045	STB2010/1 5.3%	75 000	996 750	-	32 820	-	1 029 570	0,43%	0,42%
TN0002101939	TL 2016 SUB CAT B 7ANS	18 700	374 000	-	19 642	-	393 642	0,16%	0,16%
TN0002101962	TL 2017-1 CAT B 7.8%	10 000	200 000	-	7 096	-	207 096	0,09%	0,09%
TN0002102101	TLF 2019-1 11.4% 5 ANS CAT A	6 000	146 404	(23 099)	5 592	-	128 897	0,05%	0,05%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 10.55 % 5ANS	15 000	1 500 000	-	86 124	-	1 586 124	0,66%	0,65%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.70 % 5ANS	10 000	1 000 000	-	9 146	-	1 009 146	0,42%	0,42%
TN0003900248	UIB 2009 CAT C	100 000	3 000 000	-	64 480	-	3 064 480	1,27%	1,26%
TN0003900263	UIB2011-1	30 000	1 200 000	-	21 144	-	1 221 144	0,51%	0,50%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Valeur potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
II- Titres émis par l'État :			92 364 400	1 601 865	3 464 697	-	97 430 962	40,30%	40,19%
• Obligations			60 829 518	9 419	2 148 820	-	62 987 757	26,05%	25,98%
TN0008000838	- Emprunt National 2021 T1 CAT B	100 000	10 000 000	-	350 080	-	10 350 080	4,28%	4,27%
TN0008000895	- Emprunt National 2021 T2 CAT B	170 000	17 000 000	-	418 608	-	17 418 608	7,20%	7,18%
TN0008000903	- Emprunt National 2021 T2 CAT C	400	384 000	3 325	9 960	-	397 286	0,16%	0,16%
TNSQHXZ8T348	- Emprunt National 2021 T3 CAT B	45 000	4 500 000	-	46 440	-	4 546 440	1,88%	1,88%
TNLEGO8CKWX3	- Emprunt National 2022 T1 CAT A	46 273	445 518	6 094	25 728	-	477 339	0,20%	0,20%
TN00U20VQYS5	- Emprunt National 2022 T1 CAT B	80 000	8 000 000	-	527 616	-	8 527 616	3,53%	3,52%
TNBLRFH96SL4	- Emprunt National 2022 T2 CAT B	55 000	5 500 000	-	224 796	-	5 724 796	2,37%	2,36%
TNRGVSC8DE36	- Emprunt National 2022 T3 CAT B	90 000	9 000 000	-	196 776	-	9 196 776	3,80%	3,79%
TNCGJF5TW027	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	102 456	-	1 602 456	0,66%	0,66%
TN3C6DVEWM76	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	101 304	-	1 601 304	0,66%	0,66%
TNCR2TMAK1K8	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	72 936	-	1 572 936	0,65%	0,65%
TNN50G7PX8W5	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	72 120	-	1 572 120	0,65%	0,65%
• BTA (*)			31 534 882	1 592 446	1 315 877	-	34 443 205	14,25%	14,21%
TN0008000606	- BTA 6,70% - 04/2028 (12 ANS)	34 071	31 534 882	1 592 446	1 315 877	-	34 443 205	14,25%	14,21%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Valeur potentielle	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
III- Titres des OPCVM :			6 939 014	-	-	1 161 235	8 100 250	3,35%	3,34%
TNT3NVORPU09	• FCP BNA CAPITALISATION	1 000	164 629	-	-	34 730	199 359	0,08%	0,08%
TNBICI0E13Y6	• FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	10 506	1 000 087	-	-	185 631	1 185 718	0,49%	0,49%
TN9LYNLKMSY6	• SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	664 279	2 016 414	0,83%	0,83%
TN0001800556	• SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	166 206	3 217 734	1,33%	1,33%
TNINH18G9MJ0	• FCP PROGRÈS	91 000	1 370 635	-	-	110 390	1 481 025	0,61%	0,61%
Total en DT			164 024 243	1 525 284	6 176 261	1 161 235	172 887 023	71,51%	71,31%

(*) Pour les BTA, le coût amorti (hors intérêts courus) s'élève, au 31 décembre 2023, à 33 127 328 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Valeur de remboursement (1)	Décote à l'acquisition (2)	Prix d'acquisition (3) = (1) + (2)	Amortissement cumulé de la décote (4)	Coût amorti (hors intérêts courus) (5) = (3) + (4)	Intérêts courus (6)	Valeur comptable (5) + (6)
BTA 6.7 - 04/2028 (12 ANS)	34 071	34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 592 446	33 127 328	1 315 877	34 443 205
Total en DT		34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 592 446	33 127 328	1 315 877	34 443 205

4.2. Mouvements du portefeuille-titres

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2023 sur le poste « Portefeuille-titres » sont indiqués ci-après :

	Obligations	BTA	Titres OPCVM	Total
Prix d'acquisition				
+ En début de l'exercice (a)	123 762 923	31 534 882	6 939 014	162 236 819
+ Acquisitions	17 934 000	-	-	17 934 000
- Cessions	-	-	-	-
- Remboursements	(16 146 575)	-	-	(16 146 575)
= En fin de l'exercice (1)	125 550 348	31 534 882	6 939 014	164 024 244
Différences d'estimation				
+ En début de l'exercice (b)	(83 160)	1 372 216	808 499	2 097 555
± Annulation, à l'ouverture de l'exercice, des plus ou moins-values potentielles	-	-	(808 499)	(808 499)
+ Plus-values potentielles en fin de l'exercice	-	-	1 161 235	1 161 235
- Moins-values potentielles en fin de l'exercice	-	-	-	-
+ Décotes rapportées à l'actif net	6 181	220 230	-	226 411
- Surcotes rapportées à l'actif net	(30 184)	-	-	(30 184)
+ Amortissement cumulé des surcotes sur titres cédés et/ou remboursés	40 000	-	-	40 000
- Amortissement cumulé des décotes sur titres cédés et/ou remboursés	-	-	-	-
= En fin de l'exercice (2)	(67 163)	1 592 446	1 161 235	2 686 518
Créances rattachées d'intérêts				
+ En début de l'exercice (c)	4 536 922	1 315 877	-	5 852 799
± Intérêts courus à l'achat	(5 049)	-	-	(5 049)
+ Revenus d'intérêts de l'exercice	9 264 214	1 826 206	-	11 090 420
- Détachement de coupons d'intérêts de l'exercice	(8 935 703)	(1 826 206)	-	(10 761 909)
= En fin de l'exercice (3)	4 860 384	1 315 877	-	6 176 261
Solde au 31 décembre 2023 [(1) + (2) + (3)]	130 343 569	34 443 205	8 100 249	172 887 023
Solde au 31 décembre 2022 [(a) + (b) + (c)]	128 216 685	34 222 975	7 747 513	170 187 173

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS

5.1. PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique totalise 2 928 904 DT au 31 décembre 2023, contre 15 781 548 DT au 31 décembre 2022, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
I- Certificats de dépôt			2 928 904	22 992	2 951 896	1,22%	1,22%
I.1. Titres à échéance supérieure à un an			-	-	-	-	-
I.2. Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)			2 928 904	22 992	2 951 896	1,22%	1,22%
TNAH4YD8MW68	- Certificats de dépôt BNA 07/03/24 - 100 J - 10,99%	6	2 928 904	22 992	2 951 896	1,22%	1,22%
I.3. Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)			-	-	-	-	-
II- Billets de trésorerie			-	-	-	-	-
Total en DT			2 928 904	22 992	2 951 896	1,22%	1,22%

5.2. PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique totalise 66 323 822 DT au 31 décembre 2023, contre 37 405 656 DT au 31 décembre 2022, et se détaille comme suit :

	Nombre	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2023	% actif net	% actif
Placements à court terme :						
- BNA Plac. 300J 09-06-24 11,00%	3 195	3 195 000	107 072	3 302 072	1,37%	1,36%
- BNA Plac. 300J 14-06-24 11,00%	160	160 000	5 169	165 169	0,07%	0,07%
- BNA Plac. 300J 16-06-24 11,00%	411	411 000	13 080	424 080	0,18%	0,17%
- BNA Plac. 300J 17-06-24 11,00%	1 900	1 900 000	60 009	1 960 009	0,81%	0,81%
- BNA Plac. 300J 27-06-24 11,00%	1 600	1 600 000	46 676	1 646 676	0,68%	0,68%
- BNA Plac. 300J 01-07-24 11,00%	3 200	3 200 000	90 266	3 290 266	1,36%	1,36%
- BNA Plac. 300J 05-07-24 11,00%	1 300	1 300 000	35 417	1 335 417	0,55%	0,55%
- BNA Plac. 300J 06-07-24 11,00%	3 100	3 100 000	83 708	3 183 708	1,32%	1,31%
- BNA Plac. 300J 07-07-24 11,00%	2 000	2 000 000	53 523	2 053 523	0,85%	0,85%
- BNA Plac. 300J 15-07-24 11,00%	1 600	1 600 000	39 733	1 639 733	0,68%	0,68%
- BNA Plac. 300J 16-07-24 11,00%	2 300	2 300 000	56 561	2 356 561	0,97%	0,97%
- BNA Plac. 300J 17-07-24 11,00%	1 125	1 125 000	27 395	1 152 395	0,48%	0,48%
- BNA Plac. 300J 24-07-24 11,00%	180	180 000	4 079	184 079	0,08%	0,08%
- BNA Plac. 300J 06-08-24 11,00%	1 700	1 700 000	33 199	1 733 199	0,72%	0,71%
- BNA Plac. 300J 13-08-24 11,00%	1 900	1 900 000	33 898	1 933 898	0,80%	0,80%
- BNA Plac. 300J 16-08-24 11,00%	1 000	1 000 000	17 118	1 017 118	0,42%	0,42%
- BNA Plac. 300J 21-08-24 11,00%	2 600	2 600 000	41 372	2 641 372	1,09%	1,09%
- BNA Plac. 300J 24-08-24 11,00%	3 200	3 200 000	48 605	3 248 605	1,34%	1,34%
- BNA Plac. 300J 26-08-24 11,00%	1 200	1 200 000	17 632	1 217 632	0,50%	0,50%

- BNA Plac. 300J 30-08-24 10,99%	2 700	2 700 000	37 071	2 737 071	1,13%	1,13%
- BNA Plac. 300J 05-09-24 10,99%	1 300	1 300 000	15 970	1 315 970	0,54%	0,54%
- BNA Plac. 300J 07-09-24 10,99%	1 600	1 600 000	18 885	1 618 885	0,67%	0,67%
- BNA Plac. 300J 21-09-24 10,99%	2 300	2 300 000	19 391	2 319 391	0,96%	0,96%
- BNA Plac. 300J 05-10-24 10,99%	3 000	3 000 000	15 175	3 015 175	1,25%	1,24%
- BNA Plac. 300J 06-10-24 10,99%	2 000	2 000 000	9 635	2 009 635	0,83%	0,83%
- BNA Plac. 300J 12-10-24 10,99%	4 000	4 000 000	13 489	4 013 489	1,66%	1,66%
- BNA Plac. 300J 23-10-24 10,99%	100	100 000	72	100 072	0,04%	0,04%
- BNA Plac. 300J 23-10-24 10,99%	98	98 000	71	98 071	0,04%	0,04%
- BNA Plac. 300J 23-10-24 10,99%	14 600	14 600 000	10 550	14 610 550	6,04%	6,03%

Total en DT

65 369 000

954 822

66 323 822

27,43%

27,36%

5.3. DISPONIBILITÉS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Avoirs en banque	59 538	131 461
Encaissements non encore comptabilisés	(11 030)	(120)
Sommes à régler :	-	-
- Sommes à régler	-	-
- Autres	-	-
Total en DT	48 508	131 341

5.4. RATIO D'EMPLOI DE L'ACTIF EN LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 février 2013).

Au 31 décembre 2023, le ratio susvisé s'élève à 27,38% ; il a été calculé comme suit :

	Valeur au 31 décembre 2023	% actif
I- Liquidités :	66 372 330	27,38%
- Placements à terme	66 323 822	27,36%
- Disponibilités	48 508	0,02%
II- Quasi-liquidités :	-	-
- Bons du Trésor à court terme	-	-
- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an	-	-
- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an	-	-
Total Général (A) = (I + II)	66 372 330	
Total Actif (B)	242 440 503	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités (A)/(B)		27,38%

NOTE 6 : VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES DÉTAILLÉES PAR ÉMETTEUR

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la Société POS et figurant parmi les composantes des rubriques « Portefeuille-titres » et « Placements monétaires » totalisent au 31 décembre 2023 une valeur comptable de 175 838 919 DT, soit 72,12% du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur	Portefeuille Titres (1)			Placements monétaires (2)	Total (1) + (2)	% actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ÉTAT	62 987 757	34 443 205	-	-	97 430 962	40,19%
ATL	15 919 117	-	-	-	15 919 117	6,57%
STB	10 444 127	-	-	-	10 444 127	4,31%
AMEN BANK	10 036 185	-	-	-	10 036 185	4,14%
BNA	4 448 560	-	-	2 951 896	7 400 456	3,05%
BIAT	6 279 984	-	-	-	6 279 984	2,59%
UIB	4 285 624	-	-	-	4 285 624	1,77%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	3 324 906	-	-	-	3 324 906	1,37%
BH	3 241 003	-	-	-	3 241 003	1,34%
SICAV TRÉSOR	-	-	3 217 734	-	3 217 734	1,33%
BTE	2 884 680	-	-	-	2 884 680	1,19%
HANNIBAL LEASE	2 088 112	-	-	-	2 088 112	0,86%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	2 016 414	-	2 016 414	0,83%
ATB	1 886 440	-	-	-	1 886 440	0,78%
FCP PROGRÈS	-	-	1 481 025	-	1 481 025	0,61%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	-	-	1 185 718	-	1 185 718	0,49%
ATTIJARI LEASING	1 007 840	-	-	-	1 007 840	0,42%
MODERN LEASING	835 488	-	-	-	835 488	0,34%
CIL	523 060	-	-	-	523 060	0,22%
FCP BNA CAPITALISATION	-	-	199 359	-	199 359	0,08%
BTK	150 685	-	-	-	150 685	0,06%
Total général en DT	130 343 569	34 443 205	8 100 250	2 951 896	175 838 919	72,53%

NOTE 7 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Intérêts à recevoir :	29 862	237 620
- Intérêts échus et non encaissés sur obligations	27 697	-
- Intérêts courus sur dépôts en banque	2 165	237 620
Autres créances d'exploitation :	199 392	1 262
- Obligations échues et non encore remboursées	199 392	-
- Retenues à la source sur obligations à récupérer	-	1 262
Total en DT	229 254	238 882

NOTE 8 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Gestionnaire (BNA Capitaux)	362 194	363 489
Dépositaire (BNA)	108 658	109 046
Total en DT	470 852	472 535

NOTE 9 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dividendes à payer	77 836	61 159
Administrateurs - Jetons de présence	36 000	36 000
Commissaire aux Comptes	39 424	37 269
Conseil du Marché Financier (CMF)	20 796	20 476
Rachats	7 474	35 866
Contribution Sociale de Solidarité	400	400
Autres	16 576	13 738
Total en DT	198 506	204 908

NOTE 10 : CAPITAL

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital en début de l'exercice :		
- Montant en nominal	208 130 700	285 638 500
- Nombre de titres	2 081 307	2 856 385
- Nombre d'actionnaires	3 794	4 171
Souscriptions réalisées :		
- Montant en nominal	251 557 500	230 085 600
- Nombre de titres	2 515 575	2 300 856
Rachats effectués :		
- Montant en nominal	(236 367 800)	(307 593 400)
- Nombre de titres	(2 363 678)	(3 075 934)
Capital en fin de l'exercice :		
- Montant en nominal	223 320 400	208 130 700
- Nombre de titres	2 233 204	2 081 307
- Nombre d'actionnaires	2 732	3 794
Sommes non distribuables :	728 311	(502 057)
1. Résultat non distribuable de l'exercice :	548 964	441 696
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	588 964	(433 925)
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(40 000)	875 625
- Frais de négociation de titres	-	4
2. Régularisation des sommes non distribuables :	179 347	(943 753)
- Aux émissions	3 553 508	2 758 333
- Aux rachats	(3 374 161)	(3 702 086)
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	2 695 315	3 197 372
Total en DT	226 744 026	210 826 015

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Résultat d'exploitation	15 849 958	15 179 077
Régularisation lors des souscriptions d'actions	8 513 922	6 262 196
Régularisation lors des rachats d'actions	(9 337 737)	(9 201 838)
Total en DT	15 026 143	12 239 435

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus des obligations :	9 264 214	8 337 041
• ± Variation des intérêts courus	328 510	801 294
• + Coupons d'intérêts échus	8 935 704	7 535 747
Revenus des BTA :	1 826 206	2 651 500
• ± Variation des intérêts courus	-	(641 108)
• + Coupons d'intérêts échus	1 826 206	3 292 608
Revenus des titres d'OPCVM	170 770	228 728
Total en DT	11 261 190	11 217 269

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus des certificats de dépôt :	241 444	1 015 652
• ± Variation des intérêts courus	(111 734)	(145 274)
• + Coupons d'intérêts échus	353 178	1 160 926
Intérêts des comptes de dépôt	14 344	13 373
Total en DT	255 788	1 029 025

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus des placements en compte BNA :	6 676 586	5 482 200
• ± Variation des intérêts courus	618 167	(1 538 080)
• + Coupons d'intérêts échus	6 058 419	7 020 280
Total en DT	6 676 586	5 482 200

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Rémunération du gestionnaire	1 495 145	1 636 171
Rémunération du dépositaire	448 544	490 852
Total en DT	1 943 689	2 127 023

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Jetons de présence	36 000	36 000
Redevance CMF	251 285	274 987
Honoraires Commissaire aux Comptes	39 000	39 000
Rémunération Président du CA	6 108	6 108
Rémunération Directeur Général	11 216	11 216
TCL	45 372	44 207
Contribution Sociale de Solidarité	400	400
Diverses charges d'exploitation	10 536	10 476
Total en DT	399 917	422 394

NOTE 17 : AUTRES INFORMATIONS**17.1. Données par action**

Données par action	2023	2022	2021	2020	2019
Revenus des placements	8,147	8,518	7,280	5,592	7,418
Charges de gestion des placements	(0,870)	(1,022)	(0,937)	(0,694)	(0,803)
Revenus nets des placements	7,276	7,496	6,343	4,898	6,615
Autres charges d'exploitation	(0,179)	(0,203)	(0,171)	(0,143)	(0,185)
Résultat d'exploitation (1)	7,097	7,293	6,172	4,756	6,430
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,369)	(1,412)	(0,802)	0,521	(0,926)
Sommes distribuables de l'exercice	6,729	5,881	5,370	5,277	5,504
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,264	(0,208)	0,140	0,147	0,219
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(0,018)	0,421	0,018	0,075	(0,003)
Frais de négociation de titres	-	(0,000)	-	-	-
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,246	0,212	0,158	0,222	0,216
Résultat de l'exercice (1) + (2)	7,343	7,505	6,330	4,978	6,646
Résultat non distribuable de l'exercice	0,246	0,212	0,158	0,222	0,216
Régularisation du résultat non distribuable	0,680	(0,036)	(0,016)	0,004	(0,026)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,926	0,176	0,142	0,226	0,190
Distribution de dividendes	5,881	5,370	5,277	5,504	5,365
Valeur liquidative	108,262	107,176	106,489	106,254	106,255

17.2. Ratios de gestion des placements

Ratios de gestion des placements	2023	2022	2021	2020	2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,84%	0,81%	0,90%	0,75%	0,67%
Autres charges / actif net moyen	0,17%	0,16%	0,16%	0,15%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	6,47%	4,64%	5,15%	5,72%	4,56%

NOTE 18 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

18.1. Nature des relations avec les parties liées

Les parties liées à la Société POS sont le gestionnaire et le dépositaire ayant avec celle-ci des dirigeants communs :

BNA Capitaux	En sa qualité d'établissement gestionnaire, elle est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit, à partir du 02 février 2015, une rémunération hors TVA de 0,40% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. Ce taux a été porté à 0,50% hors TVA l'an à partir du 8 juillet 2020.
BNA Bank	En sa qualité de dépositaire, elle est chargée de : ✓ Conserver les titres et les fonds de la SICAV ; ✓ Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ; ✓ Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, elle perçoit une rémunération hors TVA de 0,15% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

18.2. Flux de transactions avec les parties liées

Le détail des opérations conclues avec les parties liées, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de l'exercice	BNA Capitaux	BNA Bank
Opérations impactant les sommes distribuables :		
- Rémunération du gestionnaire	(1 495 145)	-
- Rémunération du dépositaire	-	(448 544)
Opérations impactant les sommes non distribuables	Néant	Néant

17.3. En-cours des opérations réalisées avec les parties liées

L'en-cours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

Soldes en fin d'exercice	BNA Capitaux	BNA Bank
Rémunération du gestionnaire à payer	(362 194)	-
Rémunération du dépositaire à payer	-	(108 658)

NOTE 19 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration de Société POS dans sa réunion en date du 26 mars 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Placement Obligataire SICAV - POS (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 242.440.503 DT et un résultat net de l'exercice de 16.398.922 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Ledit rapport est établi par le Gestionnaire de la SICAV conformément aux dispositions de l'article 140 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 février 2013). Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses

déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Gestionnaire et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons constaté que la Société procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires et à la centralisation de l'ensemble des informations requises par la réglementation en vigueur. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Autres obligations légales et réglementations

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par la Société, des normes prudentielles prévues notamment par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, et l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code, tel que modifié et complété par les textes subséquents, que les actifs de la Société représentés en valeurs mobilières en portefeuille totalisent 71,31% de l'actif total au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements en comptes à terme, représentent au 31 décembre 2023 une proportion de 27,38% de l'actif total de la Société.

Tunis, le 5 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes :

GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (antérieures et nouvelles)

1) La gestion de la Société Placement Obligataire SICAV (POS) est confiée à la Société BNA Capitaux ayant la qualité d'administrateur. Celle-ci est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV.

En contrepartie de ses prestations, la Société BNA Capitaux perçoit une commission de gestion de 0,40% de l'actif net quotidien par décision du Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2014, et ce, depuis le 02 février 2015. Ce taux a été porté à 0,50% (hors TVA) l'an à partir du 08 juillet 2020 par décision du Conseil d'Administration en date du 27 mai 2020.

La commission de gestion encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1.256.424 DT hors TVA, soit 1.495.145 DT TVA incluse.

2) La Banque Nationale Agricole (BNA Bank), ayant la qualité d'administrateur, assure les fonctions de Dépositaire pour la Société POS. Elle est chargée, à ce titre, de :

- Conserver les titres et les fonds de la Société ;
- Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
- Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA Bank reçoit, en sa qualité de Dépositaire, une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

La commission revenant au Dépositaire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élève à 376.928 DT hors TVA, soit 448.544 DT TVA incluse.

Obligations et engagements de la Société POS envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 28 octobre 2013. Elle se compose d'une indemnité servie sur la base de 19,5 mois par an, à raison de 150 DT net par mois ;
 - La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 17 septembre 1996 et reconduite par décision du même organe de gouvernance en date du 12 mai 2005. Elle se compose d'une prime de résultat annuelle nette de 5.000 DT.
- 2) Les obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, se présentent comme suit (montants exprimés en DT) :

Nature de la rémunération	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Autres membres du Conseil d'Administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantages à court terme	6.108	-	11.216	-	-	-
Jetons de présence	3.000	3.000	3.000	3.000	30.000	30.000
Total en DT	9.108	3.000	14.216	3.000	30.000	30.000

En dehors des opérations précitées, nos travaux de commissariat aux comptes n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 5 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes :

GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI